Zeitschrift: Archives des sciences et compte rendu des séances de la Société

Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève

Band: 35 (1982)

Heft: 3

Endseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Règles pour l'impression dans les Archives des Sciences et dans le Compte Rendu des Séances de la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève

Les auteurs sont priés de se conformer strictement aux exigences suivantes:

- 1. Les manuscrits destinés à l'impression doivent être parfaitement au point, dactylographiés et écrits au recto seulement, avec un interligne suffisant.
- 2. Les prénoms en entier doivent précéder le nom des auteurs.
- 3. Faire usage le moins possible des notes infrapaginales.
- 4. Le nom et l'adresse de l'Institution où ont été élaborés les travaux, ou l'adresse privée de l'auteur s'il y a lieu, doivent être mentionnés en fin d'article.
- 5. Les indications bibliographiques doivent être complètes et rédigées comme suit:
 - a) pour un livre, indiquer dans l'ordre: le nom du ou des auteurs précédant l'initiale du prénom pour le premier auteur seulement (pour les suivants, l'initiale du prénom précède le nom), l'année d'édition entre parenthèses, le titre de l'ouvrage dans la langue originale souligné, le nom de l'éditeur et la ville où a été édité l'ouvrage.
 - b) pour les revues, indiquer dans l'ordre:
 le nom du 9u des auteurs précédant l'initiale du prénom pour le premier auteur seulement
 (voir ci-dessus), l'année de publication (= date de sortie de presse) entre parenthèses, le
 titre de l'ouvrage dans la langue originale, le titre de la revue dans la langue originale
 souligné, le numéro du volume, du fascicule ou de la série si le périodique en comporte
 plusieurs, le millésime de l'année d'édition de l'ensemble du volume s'il diffère de celui de
 l'année de publication, et le numéro des pages.
- 6. Joindre au manuscrit les figures, planches, tableaux ou graphiques devant accompagner le texte, sur calque original ou sous forme de très bonnes copies photographiques. Toutes les illustrations doivent être absolument définitives. Les tableaux, sauf s'ils sont très simples, seront impeccablement présentés sur calque, afin d'être au besoin soumis au clichage.
- 7. Indiquer en marge de chaque illustration le nom de l'auteur, les premiers mots du titre du travail et la réduction souhaitée.
- 8. L'emplacement des figures doit être proposé à titre indicatif dans le texte.
- 9. Les légendes des illustrations doivent être livrées indépendamment de celles-ci.
- 10. Les manuscrits sont remis sous leur forme définitive:
 - a) pour le Compte Rendu des Séances:
 - au secrétaire des séances, le soir même de la séance. Lui remettre également un bref résumé de l'article servant à la rédaction du procès-verbal de la séance.

Il est rappelé que le nombre de pages par communication est limité à 10 y compris les figures.

- b) pour les Archives des Sciences:
 - au rédacteur directement qui peut, selon le règlement des publications de la S.P.H.N., les soumettre à un membre compétent de la Société.
- 11. Les auteurs reçoivent deux jeux d'épreuves. Les épreuves supplémentaires et les remaniements éventuels des premières épreuves sont à leur charge. Aucune correction d'auteur, ni de fond ni de forme, n'est admise dans le texte de la deuxième épreuve. En cas de force majeure, seules de brèves notes infrapaginales rectificatrices peuvent être ajoutées, aux frais de l'auteur.
- 12. Les auteurs doivent retourner une épreuve corrigée (sans le manuscrit) au rédacteur dans le délai fixé par celui-ci, en indiquant le nombre de tirés à part désirés avec ou sans couverture. Le ou les auteurs reçoivent gratuitement et en tout 50 tirés à part sans couverture. Les couvertures ainsi que les tirés à part supplémentaires sont à leur charge.
- 13. Les auteurs étrangers à la Société doivent s'assurer le patronage d'un membre ordinaire.

Les auteurs sont seuls responsables de la forme et du fond des communications et des articles.

On souligne:	A SECTION OF THE PROPERTY OF T	si l'on	désire	des	caractères italiques
		>>	>>		PETITES CAPITALES
		>>	>>		GRANDES CAPITALES
		>>	>>		CAPITALES ITALIQUES
		>>	>>		caractères gras
	***	>>	>>		CAPITALES GRASSES
		>>	>>		caractères espacés.

SOMMAIRE DU FASCICULE 3 — Volume 35/1982

	Pages				
CHOFARD, Bastien et Pierre BOUVIER. — Covariance d'échelle et approximations post-					
newtoniennes dans le cadre de la relativité générale. Scale Covariance and Post- Newtonian Approximations within the framework of the General Relativity Theory	251				
Sesiano, Jean. — Quelques observations sur l'activité du Stromboli. Some observations on the activity of Stromboli	265				
SARP, Halil, Jacques Deferne et Engin Şarman. — Seconde occurence de Killalaite dans un skarn de la région de Güneyce-Ikizdere (Pontides orientales, Turquie). Second occurence of Killalaïte in a skarn from Güneyce-Ikizdere (Eeastern Pontids, Turkey)	275				
SARP, Halil, Jacques Deferne et Engin Şarman. — Métamorphisme polythermal de Güneyce-Ikizdere (Pontides orientales, Turquie) et quelques précisions sur les conditions de formation de la defernite. Polythermal metamorphism near Güneyce-Ikizdere (Eeastern Pontids, Turkey) and new data on defernite formation conditions	279				
MAHUNKA, S. — Neue und interessante Milben aus dem Genfer Museum XXXVI. Zwei neue cavernicole Histiostoma-Arten aus den USA (Acari: Anoetidae). New and interesting mites from the Geneva Museum XXXVI. Two new cavernicolous species of Histiostoma from the USA (Acari: Anoetidae)	289				
PIEROTTI, Helio. — Contributi alla conoscenza del genere Rhyssemus Muls. (Coleoptera: Scarabaeidae) (4.a nota). Contribution to the knowledge of the genus Rhyssemus Muls. (Insecta, Coleoptera) IV	295				
IENIȘTEA, Mircea-Alexandru. — Hydraenoidea de la Suisse (Coleoptera) (Catalogue). Hydraenoidea of Switzerland, first catalogue	303				
Séance du 4 novembre					
Montavon, Michel et Hubert Greppin. — Une machine à catastrophes, une modélisation du passage de l'état végétatif à l'état floral. A Catastrophe Machine. A Model for the					
Transition from the Vegetative to the Reproductive State	319				
KARIGE, Félicien, Claude PENEL et Hubert GREPPIN. — Détection de l'état végétatif et floral de la feuille de l'épinard: Emploi d'un indicateur biochimique. Detection of vegetative and floral state in spinach leaves: use of a biochemical marker	331				
Xue, Xuang Xing, Nicola Bernardini, Claude Penel et Hubert Greppin. — Evolution, au cours du développement, de l'activité péroxydasique racinaire et foliaire dans des cultures de Spinacia oleracea. Evolution, during the development, of the root and leaf					
peroxidasic activity of Spinacia oleracea cultures	341				